

Québec,—Suite.

- Bassin de radoub—Rés., 749, 960
- Bill concernant, 1re lecture, 913 ; 2e et 3e lec., 1004
- Débats en comité,

*Québec et Ports du Golfe, cie. des vapeurs de, 746**Question de privilège—Sir John A. Macdonald, 1142**Rapports officiels des débats*

- Question, M. Cheval ; réponse, l'hon. M. Fournier, 419
- Remarques, M. Ross (Middlesex), 1109
- Rapport du comité, 1109

Rapports publics

- Motion pour faire mettre devant le comité spécial permanent, 35
- Explications, 1142

Recensement, volumes du

- Question, M. Ross (Middlesex) ; réponse l'hon. M. Mackenzie, 205

Réciprocité avec les Etats-Unis

- Motion, 641
- Question, M. Wallace ; réponse, l'hon. M. Mackenzie, 1060
- Motion pour obtenir un état des dépenses des négociations, M. Plumb, 1069
- Adresse demandant la correspondance, 886

Refonte des statuts

- Question, M. Biggar ; réponse, l'hon. M. Fournier, 419

Régie interne des Communes

- Message de Son Excellence, 34

*Règles de la Chambre, 1150**Remboursement à M. D. A. Smith*

- Débats en comité des subsides, 1054, 1103

Remboursement à M. R. S. M. Bouchette

- Débats en comité des subsides, 1100

Remboursement aux personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest

- Débats en comité des subsides, 1109

*Retrait des pièces de vingt centins, 220, 1054**RICHARD, M. :*

- Arbitrage international, 898
- Bill de faillite, 968

*Rideau, Canal, 455, 814**Rideau, Rivière :*

- Pont sur—Question, M. Rochester ; réponse, l'hon. M. Mackenzie, 419

*Riel, proscription de Louis—M. Mackenzie, 324**Riel, M.*

- Avis de motion pour qu'il soit expulsé de la Chambre—(L'hon. M. Mackenzie), 142

*Avis retiré—M. Bowell, 144**Motion—*

- Que le record dans la cause de Louis Riel déposé sur la table de la Chambre le 22 du courant soit maintenant lu, 324

Autre motion—

- Qu'il appert par ce record que Louis Riel, un des membres de la Chambre a été déclaré hors la loi comme félon, 325

Motion en amendement—

- Il appert à la face des procédures du dossier déposé devant cette Chambre, qu'aucun jugement légal ou valide de "mise hors la loi" n'a été prononcé contre le dit Louis Riel, membre représentant Provencher, mais qu'il appert aussi au dit dossier que le dit Louis Riel, ayant été mis en accusation pour meurtre, n'a pas été appréhendé, qu'il n'a pas comparu, ni plaidé, à la dite accusation, ni qu'il s'est livré pour subir son procès sur la dite accusation, mais qu'il a été et qu'il continu à être absent volontairement, et qu'il est un fugitif de la justice de la province de Manitoba, et qu'il soit, en conséquence, résolu : que le dit Louis Riel soit et il est par le présent expulsé de cette Chambre, (M. Plumb), 332

*Rivières navigables, amélioration des, 1080**ROBAILLE, M. :*

- Route directe entre le Canada et l'Europe, 746
- Bassin de radoub de Québec, 749

ROCHESTER, M. :

- Protection des personnes sur les chemins de fer, 141
- Enseignement militaire dans les écoles, 153
- Emprunt Mennonite, 401